

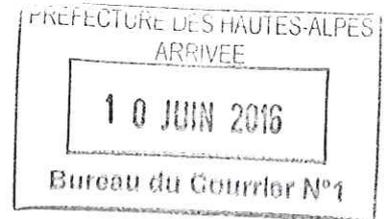
REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice:10
Présents : 7

DELIBERATION N° 34 2016

Séance du jeudi 2 juin 2016



L'an deux mille seize et le jeudi 2 juin 2016 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 30 mai 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Céline TRUCH

Absents excusés : Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard
Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Joël ROBERT

Objet : Création de la Plateforme pour le City Stade

Le Maire indique aux membres présents que des devis ont été demandés à S.A.S AMCV et SARL ABRACHY pour la création de la plateforme du City Stade.

Au vu des deux devis proposés :

- SAS AMCV : 16 147,00 € HT
- SARL ABRACHY: 15 814,00 € HT

l'assemblée présente choisit le devis de la SARL ABRACHY, étant le moins disant.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- **Retient** la SARL ABRACHY pour la création de la plateforme du City Stade,
- **Autorise** son Maire à passer commande et signer les pièces s'y affèrent.

Fait et délibéré, le 2 juin 2016

Le Maire

Rémi COSTORIER

